

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2016-12**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoir : 2  
Votants : 14

L'an deux mil seize  
Le 3 mars à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire  
Date de la convocation 29 février 2016

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET (arrivé à 20h51), Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

**EXCUSES** : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

**ABSENTS** : Bruno BESANÇON

Sylvie SABATIER est élue secrétaire de séance.

Monsieur le maire explique que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va nécessiter la constitution de 4 groupes thématiques :

- Groupe environnement
- Groupe habitat
- Groupe économie / agriculture
- Groupe déplacements / mobilité.

Vu les délibérations 15-12-N2 du 10 décembre 2015 et 260-2015 du 15 décembre 2015 relatives à la définition des modalités de collaboration entre les communes et l'EPCI,

Considérant que la commune souhaite être représentée au sein des groupes thématiques PLUi,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

**DESIGNE, à l'unanimité, les délégués suivants :**

- Jean-Michel DREVET en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique environnement.
- Marcel BERTHIER en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique habitat.
- Maurice BONNET-PIRON en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique économie/agriculture.
- Sébastien GUILLAUD en qualité de représentant de la commune au sein du groupe thématique déplacements/mobilité.

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.  
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE  
Visé par le contrôle de la légalité  
Certifié exécutoire et Affiché